

Montreal. Mars 1902.

Mr. Philiás Gagnon }
Québec. }

Cher Monsieur,

J'vous remercie beaucoup pour les renseignements que vous me donnez dans votre lettre du 9 mars courant. J'avais écrit, avant d'inscrire mon travail, à plusieurs dépositaires à Québec pour savoir si les procès verbaux des anciens arpenteurs se trouvaient dans les archives de la ville & capitale. Le premier m'a renvoyé à un second et celui-ci à un troisième shanen ne les avait pas. Sans indications certaines, j'é n'ai pas voulu rendre à Québec pour chercher ce qui n'était ^{commun} pas là; es, sur ce point, je me sens contesté de la tradition. Il m'aurait été très utile d'avoir surtout le premier procès verbal que vous êtes, "du chemin de front et de profondeur du fie Grossbois." Si jamais je retourne à Québec j'en prendrai connaissance, avec votre bienveillante

breveillante permission.

Le contrat de 1716 m'intéresse aussi parce que la veuve Marguerite Gelinac était, comme mes ancêtres Gelinac. Belle-Harpe, enfant de Jean Gelinac et de Françoise de Charnenil. Le terrains vendu indique probablement l'endroit de leur résidence en ville. Je n'ai jamais vu le nom du mari de Marguerite, dans les actes de notaires ou ailleurs, assez clairement écrit pour jurer que c'était ou que ce n'était pas Duruau, Durand, Darveau, &c.

Jean Gelinac avait perdu sa mère très-jeune et il a immigré de Saintes à l'âge où l'on suit généralement le cours d'instruction. Je n'ai jamais vu de documents signés par lui; mais son père signait très-lisiblement Etienne Gelinac. C'est un renseignement que m'a donné Mr. l'abbé Ferland.

Daniel Gelinac marié à Margot Patenaude, 7 janvier 1681, ne peut pas être des nôtres. Le père Etienne n'avait pas d'autres fils que Jean, et il se s'est remarié au Canada qu'en 1682; et son fils Jean ne s'était marié à Françoise Charnenil que vers 1668. —

Je

Je n'ai pas les Sketches de Joseph Sarsom.
Il est bien possible que le jeune Guy qui il
a rencontré à Québec en 1817 étudiant en droit
fut Berthelomieu Conrad Augustus, mort en 1876,
mais si il l'a envoyé à Machiche pour voir
sa Grand-mère, il s'est moqué de lui en
le mystifiant. Ce devait être plutôt sa
mère. Il retrouverai que son Grand père était
venu mourir au Canada en attendant la
succession de son frère Conrad, mais il
mourut avant de l'avoir. Je n'ai jamais
entendu parler de sa Grand-mère à Machiche.
Je ne nie cependant pas positivement, au
vant de m'enquérir davantage.

Quant à l'orthographe du nom du notaire Lepailleur, vous avez raison. Je n'crois
pas cependant que Langay soit le premier coupable.

Sur le dos de son Répertoire au greffe de Montréal
on lit en grosses lettres Le Pailleur, et j'crois l'a-
voir vu ainsi écrit dans les volumes de la
Cour Seigneuriale plus anciens que Langay.
Ce serait une tâche longue et difficile de établir
l'orthographe des anciens noms de notre histoire, où on
trouve beaucoup qui signaient d'une façon pendant
quelque temps et d'une autre ensuite.

Votre très humble serviteur

R. J. Belliveau

Pellemeur 1G3794 D 39788

Montreal, 11 Fevrier 1856.

Mon cher Monsieur,

Je vous suis très obligé pour la vieillerie que vous avez eu la com-
plaisance de recevoir pour moi dans les ar-
chives de la province. - Dans les extraits
que M. Desauviers a faits des registres
des 3 Trois-Rivières, de Batiscan et d'Y-
amachiche, ma généalogie est assez
clairement tracée jusqu'au Père Etienne
Gellineau ou Gellyna ou Gelinas. - Dans
le recensement de 1666 on trouve au Cap
Etienne Gellineau et Jean Gellineau
son fils, âgé de 20 ans. C'est bien là
le même Jean Gelinan qui avait
16 ans en 1662 et qui se disait na-
tif de Saintes. Dans le recensement de
1667, on les retrouve tous les deux en-
core au Cap sous les noms d'Etienne
Gellyna et de Jean Gellyna son fils.

Il ne paraît pas, d'après les notes de Mr Desauviers que le bon homme Etienne ait été marié une 2^e fois.

Dans le recensement de 1681 on retrouve Jean Gelinus, âgé de 37 ans (ce devrait être 35) et Françoise de Charménil son épouse qui lui a déjà donné une liste de six enfants. Mais nous n'avons pas encore mis la main sur l'acte de ce mariage. Je voulais trouver cet acte afin de voir de quelle partie de la France venait le père Etienne. Votre extrait me donne cette information, et je suis évidemment Saintongeois par mes ancêtres. Mais il me faut trouver cet acte de mariage de Jean Gelinus et de Françoise de Charménil pour apprendre le nom de la femme du père Etienne, mère de Jean; ce nom nous ferait peut-être découvrir la raison pour laquelle l'un des fils de Jean Gelinus a pris le nom de J.B. Gelinus dit Bellmare et ensuite celui de Bellmare seul. Peut-être en ~~core~~ trouverait-on cette raison dans

dans les noms des père et mère de Françoise de Charménil notre ayeule qui doivent se trouver également dans le même acte. Je ne sais rien du tout de la famille de Charménil.

Je vois par vos Notes, pages 45, que le sieur Etienne de Lafond qui se trouve voisin du père Etienne Gelinus au Cap de la Magdeleine, était aussi de la Saintonge. Par ces fermes, nous avons un peu du sang d'Etienne de Lafond et de Marie Boucher son épouse, de même que les autres Desauviers.

L'extrait que vous querriez avoir bien voulu me communiquer est plein d'intérêt pour moi et pour ma famille. Quand j'irai aux 3 Rivières, je ne manquerai pas d'aller sur la route du Cap pour retrouver la première terre ouverte par mon ancêtre à son arrivée dans le pays.

Je vous remercie bien de votre attention mon cher Monsieur, et je suis bien sincèrement

Votre tout dévoué serviteur
R. Bellmare

1G3794D

39789

Montreal, 25 Avril 1860.

à M. l'abbé J.B.A. Ferland,

Québec

Cher monsieur,

La Société Historique de
Montréal avait prié M. de la Porterie, l'un de ses mem-
bres maintenant à Paris, de la mettre en rapport
avec quelques personnes d'études dans la Norma-
nde ou la Bretagne. M. de la Porterie a fait
plus que nous lui avions demandé; il a établi
des relations directes, par échange de titres,
entre la Société des Antiquaires de Norma-
nde dont le siège est à Caen, et la Société
Historique de Montréal.

En conséquence de cet arrangement vous
avez été nommé membre Correspondant de la
Société normande, et j'ai le plaisir de vous
transmettre ci-incluse la lettre du Secrétaire
qui vous en informe. Elle n'est parvenue
dans une lettre de M. de la Porterie accompa-
gnée

gnée d'une lettre du Secrétaire de la Société des Antiquaires qui nous désigne les membres de leur Société que nous pourrons admettre membres Correspondants de la Société Historique de Montréal, en échange des titres qu'ils ont conférés. M. l'abbé Vauvau, Président de notre Société a eu le même honneur que vous, ainsi que moi, probablement en ma qualité de Vice-président et sur la recommandation de M. de la Poterie avec qui j'ai eu des relations amicales à Montréal. Ce Monsieur a été lui-même nommé en même temps que nous.

M. de la Poterie m'informe que les diplômes qui nous ont été délivrés sont entre ses mains, mais que leur poids n'a pas permis de les envoyer par la poste. Il nous les transmettra par une occasion prochaine avec des documents et livres que la Société normande nous présente.

De notre côté, nous nous sommes déterminé à nommer membres Correspondants de notre Société Historique les M. désignés dans la lettre du Secrétaire M. A. Charnay.

M. Léon Puisieux, Président de la Société des Antiquaires de Normandie, pro-

professeur d'Histoire au lycée impérial de Caen;

A. Charnay, Secrétaire de la Société, professeur de Philosophie à la faculté des Lettres de Caen;

G. Marceau, Conservateur de la bibliothèque publique de Caen;

Gaston de Hardy, docteur en droit et M. J. Caunet, professeur de droit à la faculté de droit de Caen.

M. de la Poterie m'affirme que nous trouverons dans ces messieurs beaucoup de joie à nous être utiles et agréables, et M. Charnay dit dans sa lettre qu'il espère que ce n'est là que le début des bonnes relations qui établissent entre les deux Sociétés, et que de son côté, il fera de son mieux pour les entretenir.

J'aurais en beaucoup plus de plaisir à vous annoncer la nomination dont vous a honoré la Société des Antiquaires de Normandie, nomination qui me paraît avoir du prix, si je ne partageais pas moi-même cet honneur que je n'ai certainement pas mérité.

J'ai écrit l'honneur d'être, au moins, voté tout dévoué à l'intérêt

R. Belliveau.

Monsieur le Secrétaire,

J'ose vous prier de vouloir bien offrir mes remerciements les plus sincères à Messieurs les membres de la Société qui ont bien voulu m'offrir mon nomme membre correspondant de la Société. Cet honneur me fait apprécier d'autant beaucoup plus l'honneur que le pays, à ce point de rapport, avec lequel je suis intimes avec la Normandie et en particulier avec Caen, et ses environs; le pays qui s'étend de Caen à Thury-Harcourt a fourni bon nombre des familles qui ont beaucoup d'ancêtres français dans le pays et a fourni plusieurs des familles qui ont vécu au Canada sous le nom de François Laroche de Bourg XII

Montreal 8 November 1840.

Bellemare

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir
votre lettre et je m'empresse de vous en
informer. Mais quelle lettre, direz-vous? Votre
lettre du 15 juillet dernier dans laquelle vous
me ferez le plaisir de me donner une com-
munication à faire pour nous auprès de Madame
Gopelot. Cette lettre est probablement res-
tée entre les mains ou plutôt, dans les va-
ties de M. Leconte jusqu'à aujourd'hui; elle
est encore aussi neuve que si elle n'était
écrite que d'hier, et les trois piastres n'ont
pas été dérangées. J'irai moi-même acquitter
votre

M. B. à M. P. B.

votre dette demain matin, je dirais mieux faire votre présent, car la lecture du Populaire a dû vous faire souffrir au lieu de vous causer du plaisir, au moins c'est l'idée que j'en ai quand je le parcours aujourd'hui, et sur tout quand je lis la Minerue des temps. Je remplirai cette petite tâche avec un bien grand plaisir, & chaque fois que vous aurez quelque transaction de cette nature ou autre à faire à Montréal, constituez moi votre agent si vous en avez besoin.

En vous félicitant de nouveau sur les améliorations faites dans votre maison cette année, et sur votre nomination au premier poste, je dois vous demander pardon d'avoir traduit vos noms devant le public d'une manière aussi peu soignée que je l'ai fait. Soyez du moins assuré de ma bonne volonté, et croyez moi Votre serviteur dévoué,

Raph. Bellemare

N. B. Votre dette est acquittée, Madame Goffelin vous donne l'absolution de grand cœur. Ça lui a causé un plaisir bien inattendu. Je n'ai pas pris de recu lorsque ses biens de campagne n'existent plus.

R. B.

Mgr. J.B.A. Tétard,
Supérieur ^{pître} du
Séminaire de Nicolet.
Nicolet.

39791

1G 3795 D

C. Bellemare
Nov 1825

Cher ami,

C'est tout de suite aussitôt après avoir lu ta lettre,
ou plutot tes deux lettres, que j'y réponds; car le plaisir
et la joie que je ressens ne me permettent pas de diffé-
érer un seul instant. Cette joie est si grande en ce
moment qu'elle semble chasser de moi toute mélancolie;
car je peu t'assurer que de puisque j'ai été enchanté
par sa grandeur, je n'ai pas si deux fois de bon cœur.
Cela me fait trouver le séjour de Québec ennuyant;
de sorte que je voudrois m'en voir au plus éloigné que
j'en sois proche. Mais je t'assure que je vais passer
une très bonne année. J'en désire déjà la fin, qui n'est
pourtant pas près d'arriver.

J'ame dis que Monseigneur a su que tu avois parlé pendant la lecture; il t'a aussi su pour nous autres, et il n'a pas manqué de nous en parler; il nous a aussi dit qu'il avoit éloigné du grand séminaire un ecclésiastique parce qu'il avoit plus parlé que les autres. A ce mot éloigné nous avons reconnu que c'étoit de toi de qui il parlait, et il avoit même que c'étoit en punition de ce qu'il avoit parlé qu'il s'éloignoit. Vois si ta bien puni! Je t'assure que je désirerois bien qu'il me punit comme cela.

Nous avons un bien bon directeur, mais cest bien dommage qu'il soit si minceux et qu'il ne veuille naus mener comme emmèneroit des petits écoliers d'und examen dans une. Il ne toujouors pas pu gagner sur nous qu'on n'apprer laissaint nos volumes en conférence et qu'en wallamant point de chandelles pendant la conférence. Il nous a écrit

par son ordre de faire cela, mais il nous avoit seulement dit que nous n'avions besoing de nos volumes ni des lampes.

Tendu point de nouvelle à l'apprendre, si non que nous sommes tous bien portants, lorsque tout va comme à l'ordinaire. Longueille et les fêtes sont toujours en grande vogue dans le Séminaire. Je crois que quand il n'y-euroit que le Séminaire de Québec pour acheter tant Longueille et les fêtes du Canada, le commerce n'en eroit pas moins considérable.

Priez, cher ami, d'ris-moi de temps-temps pour me remettre un peu le cœur. Ton bien-ami

Mes respects à M. Léoron.

Salue bien tous en Mequien

pour moi, que si ton rois,
bien entendu.

Ton bien-ami

Catiste Bellmann

Quebec 30 Novembre.

Il paroît que M. Crivat et toi, vous n'avez rien les lettres que j'eus au depuis le 14 d'octobre? Pas bien loin de deux mois pour moi; tes sois ^{dix} tout ce qu'il faut que tu lui fasse pour moi. Dis-moi une fois, adieu. Tous me la feuille?

Monsieur;

Monsieur Antoine Tellier Esq;

Regent au Séminaire

de
Nicéa

aux soins
de M. de la Pérouse
Trois-Rivières.

J'ai vu ceux de St Roch hier, ils sont tous bien.

Nous avions en promesse hier, mais qui l'a fait, M. Aubrey, sur quoi, tu te l'imagine peut être quel la règle. C'est le troisième qui nous fait perdre même sujet. Voici ce qui lui a donné lieu de la faire hier. C'est hier en allant à la canardière, que nous étions dans le champ voisin et voyant que la clôture qui le séparait de nous, Hébén M. Aubrey lui dit. Si tu repars la clôture, parce qu'il n'était pas en communauté.

Et en nous revenant, lorsque nous étions à dire le chapelet, M. Aubrey sortit, et dit. Vous n'êtes pas en communauté. Voici pour quoi

Il disait que nous étions preser
communauté, par ce que nous
marchions tous à la file le long d'un
fossé, pour éviter les mauvais chemins
qui, comme tu sais, n'en sont pas
de toute de ce temps-ci. Voici le
sujet du plateau que tu sais, avec
quelques autres chose qu'il y inserre.

Tous te saluent bien. Amis et amis

Celixte Bellermane.

5 Novembre.

j'envirrai les livres que tu me
demandas, lorsque j'aurai
quelque occasion libre. Nous avons en
ce midi de M. Asselin, qui gardait
peut-être une chapelle aux
Rivages. Je suis le seul qui ait comba-
brassé, mais que je n'aime pas beaucoup, mais
c'est tout.